

AVIS PUBLIC

TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOÛT 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 2 août 2021 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 2 août midi à dq@berthiersurmer.ca.

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 26^e jour de juillet deux mille vingt-et-un.



Isabelle Mercier



Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Isabelle Mercier, résidant à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le vingt-sixième jour de juillet 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-sixième jour de juillet deux mille vingt-et-un.



Signé :
Isabelle Mercier, Secrétaire-trésorière adjointe